

> OFFRE D'EMPLOI

- Enseignant de Violon (F/H) –

INFORMATIONS CLÉS

Réponse avant le :
22/07/2024

Référence :
3211

Direction :
Conservatoire Hector Berlioz

Cadre d'emploi :
Assistant Territorial d'Enseignement
Artistique

Lieu de Travail :
38300 Bourgoin-Jallieu

Horaires :
Temps non complet
10h hebdomadaire

Spécificités du poste :
Disponibilité horaire, travail le
week-end
Permis B souhaité

**Où adresser votre
candidature :**
Rappeler la référence 3211 sur
votre candidature

Par courrier : 17 avenue du
Bourg, 38081 L'Isle d'Abeau cedex

Par mail : recrutement@capi38.fr
Joindre obligatoirement : lettre de
motivation et curriculum vitae

CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 112 905 habitants. C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant. Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement...

Au sein de la CAPI et des services à la Population, le Conservatoire Hector BERLIOZ constitue un des établissements du pôle culturel de la CAPI et dispense un enseignement en Musique, en Danse et en Art Dramatique. Accueillant environ 1 000 élèves, proposant de multiples cursus, le Conservatoire mène de nombreuses actions culturelles sur ses différents sites comme hors ses murs. Ses activités sont organisées au sein de 3 pôles : le pôle scolarité, le pôle action culturelle et le pôle administration et finances. En 2023-2024, le Conservatoire compte 68 enseignants, 15 personnels administratifs et techniques dont 2 régisseurs. Le Conservatoire a un site principal d'enseignement situé à Bourgoin-Jallieu (musique et théâtre) et deux sites annexes à Villefontaine et à La Verpillère pour le pôle ouest du territoire. En 2024, le conservatoire s'installe pour son site principal dans un nouveau bâtiment doté d'un auditorium de 250 places situé en bordure du parc des Lilattes

Ainsi, rattaché(e) à la Directrice Adjointe du Conservatoire, **vous serez chargé(e) d'enseigner le violon à un public enfant, adolescent et adulte, et de participer à la vie du département Cordes et au rayonnement du conservatoire Hector BERLIOZ de la CAPI.**

Dans ce cadre, vos activités seront :

- Enseigner le violon.
- Participer à l'action culturelle (encadrements des étudiants pour la préparation des auditions, de leurs concerts, participation aux résidences...)
- Préparer et participer aux différentes évaluations des élèves
- Assurer une activité de conseil et de ressources auprès des élèves, de leurs familles du milieu associatif et professionnel
- Prendre part aux concertations pédagogiques (réunions...) et conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective.

Savoir et savoir-faire :

- Être titulaire d'un DE de violon ou/et du grade de ATEA, ou être sur liste d'aptitude CNFPT
- Détenir une pratique artistique active et disposer d'une expérience pédagogique significative en conservatoire.
- Favoriser l'ouverture à des esthétiques diversifiées ainsi qu'à la création
- Maîtriser la conduite de projet partenariale
- Maîtriser les fondamentaux de la pédagogie

Savoir être :

- Disponibilité, implication dans la vie culturelle locale
- Capacité à s'engager dans un projet pédagogique dynamique et être ouvert à l'innovation pédagogique
- Capacité à travailler en équipe autour de projets communs
- Sens du service public et respect de la déontologie
- Qualités relationnelles notamment avec l'ensemble des acteurs de la vie de l'établissement

Votre rémunération :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + Prime de fin d'année.
- **Autres avantages** : Chèques déjeuners + Épargne chèques vacances + Comité des œuvres sociales + participation employeur mutuelle et prévoyance sous condition.

Plus d'information sur www.capi-agglo.fr/la-capi/rh

